



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

annuités liquidables

Question écrite n° 12090

Texte de la question

M. Charles-Ange Ginesy interroge M. le ministre du travail, des relations sociales et de la solidarité sur la multiplication des validations de trimestres pour des périodes de travail anciennes et leur caractère douteux. En effet, ces validations permettent d'atteindre la durée de cotisation requise mais a fait l'objet d'une polémique dans la presse de notre pays. Selon la Caisse nationale d'assurance-vieillesse, sur les 430 000 départs anticipés pour carrières longues qui auront été enregistrés entre l'ouverture du dispositif début 2004 et la fin de cette année, presque 120 000 font suite à une validation de trimestres arriérés. Il souhaiterait connaître le détail des documents à fournir pour bénéficier de ce système.

Données clés

Auteur : [M. Charles-Ange Ginesy](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12090

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : Travail, relations sociales et solidarité

Ministère attributaire : Travail, relations sociales, famille et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 décembre 2007, page 7635

Question retirée le : 8 avril 2008 (Fin de mandat)